



## Figures marquantes de la solidarité – 2<sup>e</sup> rencontre : Marguerite d'Youville

Conférence prononcée le 4 octobre 2022 à l'auditorium de la Grande Bibliothèque

Invité : Dominique Laperle, historien et professeur

Animateur : Éric Bédard, historien

Texte publié le 22 mars 2023



La bienheureuse Marguerite d'Youville, illustration, vers 1900. Auteur inconnu.

La vie de Marguerite d'Youville, la fondatrice de la Congrégation des Sœurs de la Charité de l'Hôpital Général de Montréal, mieux connues sous le nom usuel de sœurs grises, témoigne de la capacité d'une femme, comme agente de sa propre vie, d'inscrire durablement un projet personnel dans l'histoire collective, à une époque où la chose n'était guère possible. La vie de celle qui sera surnommée la « mère de la charité universelle » par le pape Jean XXIII lors de sa béatification, le 3 mai 1959, est loin d'être un long fleuve tranquille. Au contraire, son projet fit l'objet d'attaques et de critiques au sein de la société

civile, du moins dans ses premières années, et le contexte matériel et politique de la colonie ne lui laissa guère de répit par la suite afin de le consolider. Pourtant, sa vision se pérennise après sa mort, car la congrégation des sœurs grises connaîtra une croissance constante jusqu'aux années 1970. En 1960, elle groupe 1969 religieuses et 98 institutions réparties en six provinces canoniques au Canada, aux États-Unis ainsi qu'en terre de mission (Brésil, Nigéria, etc.) en plus d'être à l'origine de cinq autres congrégations dans autant de diocèses.

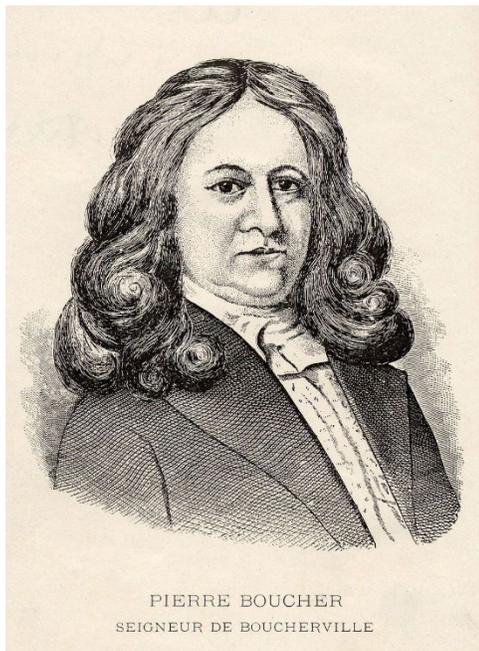
Pourtant, l'œuvre de la première sainte d'extraction canadienne (elle a été canonisée en 1990) fait l'objet maintenant de critiques, notamment sur le plan de l'esclavagisme et du



sort réservé aux Premières Nations, dans la mouvance des critiques du rôle de l'Église catholique dans l'expansion des empires européens, mais aussi, plus spécifiquement, de celui des congrégations religieuses dans la négation culturelle et des sévices subis dans les pensionnats par les enfants des Premières Nations. Il apparaît donc important de revenir sur cette figure majeure de notre histoire en la situant et en l'historicisant dans son temps et son milieu. Nous posons comme prémisse de départ qu'elle témoigna d'une agentivité hors norme et d'une capacité de construire une œuvre inspirée par sa propre expérience de religion vécue, sa capacité de femme d'affaire et d'organisatrice d'une œuvre de régulation sociale afin de répondre aux besoins des plus démunis. C'est ce que cet essai cherchera à faire, en dégagant de ce portrait les aspects lumineux et les aspects qui le sont moins. Nous débuterons par une présentation des sources. Ensuite, nous survolerons le cadre familial et social dans lequel Marguerite d'Youville s'inscrit. Finalement, nous poserons un regard sur les assises spirituelles de l'œuvre et les grandes étapes de son déploiement, ainsi que sur ses liens avec les esclaves dans le contexte colonial.

### Les sources

La vie et l'œuvre de Marguerite d'Youville et des sœurs grises de Montréal ont fait l'objet de multiples publications. Parmi les sources conservées, on retrouve les manuscrits de Charles Dufrost, l'un des fils de Marguerite d'Youville. On connaît deux documents, *La Vie de madame Youville fondatrice des Sœurs de la Charité à Montréal* et *Mémoires pour servir à la vie de M<sup>de</sup> Youville et tirés pour la plupart des dépositions des sœurs Despins, Lasource, Rinville et de M<sup>de</sup> Gamelin, et d'une autre sœur*. Les deux textes ont fait l'objet d'une édition dans le *Rapport de l'archiviste de la province de Québec* (RAPQ) et sa version numérique est accessible sur le site de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ). Le sulpicien Antoine Sattin est par ailleurs l'auteur d'une autre biographie en 1828 qui est largement inspirée des propos recueillis auprès de la dernière religieuse ayant vécu avec la fondatrice, sœur Thérèse-Geneviève Coutlée. *La Vie de madame Youville, fondatrice et première supérieure des Sœurs de la Charité de l'Hôpital Général de Montréal, communément nommées sœurs grises, dédiée à cette même communauté*, a



Pierre Boucher, seigneur de Boucherville, arrière-grand-père de Marguerite d'Youville. Illustration de monographie, 1890, domaine public. Source : BAnQ, 0002728676.

aussi fait l'objet d'une édition dans RAPQ [1]. Une troisième biographie rédigée à partir des deux premiers textes identifiés est celle d'un autre sulpicien, Étienne-Michel Faillon. *La Vie de Mme d'Youville, fondatrice des Sœurs de la Charité de Ville-Marie, dans L'Île de Montréal, en Canada* [2]. Comme le rappelle Lucie Robert, en tant que genre littéraire, ces « vies » amalgament les réalisations humaines aux dimensions de sainteté du personnage par la construction d'un récit et sa mise en intrigue, à travers la sélection des faits, des gestes et des vertus favorables à la démonstration [3]. Les biographies publiées au 20<sup>e</sup> siècle par Albertine Ferland-Angers [4] et sœur Estelle Mitchell, bien documentées, demeurent hagiographiques. Il faut attendre la notice de

Claudette Lacelle dans le Dictionnaire biographique du Canada [5] pour que la neutralité historique retrouve sa pleine mesure.

### Une généalogie ancrée dans l'élite

Marguerite est née à Varennes (Québec) le 15 octobre 1701 et sa généalogie puise à la source des familles les plus importantes de la colonie. Sa mère, Marie-Renée Gaultier de Varennes, était la fille de René Gaultier de Varennes, officier du régiment de Carignan-Salières, gouverneur de Trois-Rivières, et de Marie Boucher, fille de Pierre Boucher de Boucherville, ancien gouverneur de la même ville et seigneur. Son père, François-Christophe Dufrost de La Jemmerais, issu de la petite noblesse bretonne, arrive dans la colonie en 1687. Elle est la première née d'une fratrie qui compte trois frères et deux autres sœurs. Le père de Marguerite décède alors qu'elle n'a pas encore sept ans, ce qui plonge sa famille dans une situation financière délicate. Le réseau familial soutiendra cette branche familiale et permettra à Marguerite de recevoir une éducation chez les Ursulines



de Québec de 1712 à 1714. De retour à Varennes, elle partage avec sa mère les lourdes responsabilités familiales jusqu'en 1720, année où sa mère se remaria.

Malgré certaines protections financières propres à la Coutume de Paris, les rapports de genre sont à l'avantage des hommes à l'époque moderne, une époque où on présumait que les femmes, par leur nature, étaient inférieures. Pourtant, les spécialistes ont bien démontré que les conditions réelles de vie et d'activité des hommes et des femmes sont sujettes à certaines nuances [6] et des cas de réussites de femmes d'affaires comme Marie-Anne Barbel [7] ou de la gestion efficace du patrimoine collectif par les religieuses comme ce fut le cas pour la Congrégation de Notre-Dame [8] témoignent de la capacité des femmes de réussir dans des sphères d'activité qui ne leur étaient pas traditionnellement associées. Toutefois, dans la métropole française et ses colonies, la reproduction sociale est fondamentalement patriarcale et la réalisation d'une alliance matrimoniale favorable demeure capitale. Comme le rappelle Karlee Sapoznik-Evans, selon les normes de l'époque, « presque tout le monde sauf le clergé se mariait, et les veufs et veuves se remariaient peu après la mort du premier époux, de sorte que le fait d'être une femme adulte signifiait, dans la grande majorité des cas, être mariée » [9].

### **Le remariage de Marie Gaultier de Varennes, veuve Dufrost**

Le deuxième mariage de la veuve Dufrost apparaît comme une mésalliance au sein de la noblesse de l'époque et provoque des problèmes de reproduction familiale et sociale pour les enfants, et plus particulièrement pour Marguerite [10]. Il convient d'abord de rappeler que chargée de sa famille, la jeune veuve se trouvait dans une situation précaire. Le gouverneur de Vaudreuil et l'intendant Raudot s'étaient commis dans quelques lettres auprès du ministre de la Marine afin de lui octroyer une pension de 50 écus donnée aux veuves d'officiers, ce qui ne lui sera remis qu'en 1714 [11]. Malgré son nom et ses ascendances, sa situation financière ainsi que sa nombreuse progéniture n'attirent pas les candidats. Marie Gaultier semble s'être rapprochée d'un médecin d'origine irlandaise, Timothy Sullivan, vers 1718. Ils convolent discrètement le 24 janvier 1720, à la paroisse



Saint-François-de-Sales de la Pointe-aux-Trembles (Neuville, Québec). Normalement, le mariage aurait dû être célébré à Varennes, chef-lieu de sa famille. Le clan n'approuve pas ce mariage et n'y assiste pas. Sullivan a 24 ans, elle en a quatorze de plus, mais ce n'est pas une figure de cas rare chez les veuves [12]. Difficile de croire qu'il n'y a pas un calcul chez le médecin. Grâce au réseau social de sa femme et des liens avec les autorités coloniales, il reçoit (d'ailleurs rapidement) ses lettres de naturalisation et un brevet qui lui permettent de pratiquer la médecine. Du côté de la veuve, il y a aussi une stratégie. Le veuvage est la cause d'une plongée dans une vulnérabilité et une pauvreté certaine que la maigre pension versée ne comble pas. Ici, comme l'historienne Josette Brun l'a bien démontré, l'âge des enfants a certainement joué. Cela dit, on parle ici d'une union plutôt malheureuse soumise à de la violence conjugale sur une base régulière. La chose prend même une tournure dramatique au soir de Noël de 1737, lorsque Pierre Gaultier de la Vérendrye, l'oncle de Marie et le frère de cette dernière, Jacques-René Gaultier de Varennes, l'enlèvent de force de sa maison et intentent contre Sullivan une action en séparation de corps et de biens, mais qui se soldera finalement par un non-lieu [13]. Dans cette affaire, les questions d'honneur et de réputation jouèrent beaucoup et le beau-frère irlandais continuera de se retrouver au cœur de nombreux litiges avec des citoyens et des représentants de l'État, ce qui entraînera des conséquences néfastes sur les familles La Jemmerais, Varennes et La Vérendrye.

### **Le mariage avec François d'Youville**

C'est dans le contexte du remariage de sa mère que Marguerite rencontre François-Madeleine d'Youville, fils du marchand Pierre You de La Découverte, décédé en 1718. On célèbre le mariage le 12 août 1722, devant un important aréopage colonial. Le contrat de mariage assure théoriquement à Marguerite une excellente sécurité financière. Le couple partage sa vie entre une maison à Montréal et une ferme aménagée à Sainte-Anne-de-Bellevue. Le manque de documents ne permet pas de se faire une idée précise de ces années de vie commune, mais Albertine Ferland-Angers identifie deux phases. La première va de 1722 à 1726. C'est la période où quatre enfants naissent, dont un seul survit. L'historienne



note des rapports distants et difficiles entre Marguerite et sa belle-mère et l'ambiguïté de ceux avec son époux, marqués par des absences prolongées, des infidélités sous-entendues, mais surtout des comportements d'affaires peu honnêtes, selon certaines pétitions adressées aux autorités [14]. Les activités commerciales de Youville, notamment celles tenues à l'Île-aux-Tourtes, font l'objet de critiques. Comme son père, François-Madeleine y échange de l'eau-de-vie contre des fourrures avec les Autochtones, allant à l'encontre des ordonnances de l'époque. Il participe aussi à la traite d'esclaves sur laquelle nous reviendrons plus loin, mais il dilapide ses gains rapidement. L'abbé Faillon le rappelle :

*Pour tout dire en un mot, ayant bientôt dissipé tout son bien et celui qu'elle lui avait apporté, il la réduisit à se livrer, pour soutenir sa famille, à un travail pénible et quelquefois même à manquer de l'honnête nécessaire, sans toutefois qu'elle lui fit les moindres reproches sur sa conduite, ou qu'elle ne diminuât en rien de ses attentions pour lui [15].*

La deuxième phase de la vie du couple va de 1727-1730. Elle est marquée, selon ses biographes, par une crise morale chez Marguerite d'Youville. On peut se demander si la multiplication des pratiques de dévotion chez elle, durant la période, n'est pas liée à un besoin profond de stabilité émotionnelle et une quête de sens dans sa vie. Les sources gardent une certaine pudeur, mais les insatisfactions et le désarroi de sa vie de couple sont évoqués. Les événements précipiteront pourtant les changements dans la vie de la jeune femme; le 4 juillet 1730, François-Madeleine décède, après une courte maladie, d'une fausse pleurésie.

### **Une veuve en quête de sens**

L'histoire se répète. Comme sa mère, elle devient veuve à un très jeune âge et se retrouve chargée des dettes de son époux, de deux jeunes garçons, en plus d'attendre un sixième enfant qui ne survivra pas [16]. Comme son fils Charles le résumera plus tard :

*Sa piété depuis son veuvage s'étant augmentée, il n'y avait point de mauvais temps qui l'empêchât chaque jour d'aller à la messe, et dans l'après-midi, elle allait adorer*



*le Saint Sacrement, lorsque ses occupations le lui permettaient, approchait souvent des sacrements de pénitence et d'eucharistie; sa dévotion était solide et sans affectation, n'ayant rien d'austère, de farouche, ni de singulier. [...] Ceux qui ont connu particulièrement Madame Youville savent que ses confessions se faisaient en bien peu de temps, ils l'ont connue pour une conscience timorée, mais non pas pour une de ces scrupuleuses qui croient voir du crime partout, qui ne sont jamais contentes ni du confesseur ni d'elles-mêmes qui après des heures entières de préparation ne se croient jamais assez examinées, ni suffisamment contrites [...] Celle dont nous écrivons la vie, cherchait Dieu dans toute la sincérité de son âme, et allait à Dieu avec une confiance vraiment filiale [17].*

Marguerite trouve auprès des sulpiciens Jean-Gabriel-Marie Le Pape Du Lescôat, son conseiller depuis 1727, puis de Louis Normant du Faradon, après 1733, des guides qui canalisent sa piété à travers différentes dévotions réparatrices. Les sulpiciens, tout comme le clergé en général, soutenaient les dévotions afin de renforcer l'encadrement religieux et moral de la population [18]. Marguerite inscrivait certaines pratiques dans sa vie depuis longtemps. Pensons notamment à la dévotion au Sacré-Cœur depuis son passage chez les ursulines [19]. Celle de la Sainte-Famille lui devient régulière après 1727. Enfin, notons au passage que les dimensions du secours des malades, de l'aumône aux pauvres et de leurs visites à la maison qui sont des actes obligatoires pour les membres de cette confrérie et seront reprises au sein des œuvres des sœurs grises. Enfin, si l'appartenance à la confrérie de la Bonne-Mort peut être rattachée à son souci du bien-être des âmes de ses proches décédés comme son époux et ses enfants, c'est bien à celle du Père Éternel qu'elle revient le plus souvent.

*Vers cette époque, harassée de soucis, en proie à de grandes perplexités, cherchant dans la prière force et lumière, elle éprouva un attrait marqué pour la première personne de la Sainte Trinité, Dieu le Père [...]. Le Père Éternel, dont la miséricordieuse bonté s'exerce par sa divine Providence, devint dès lors l'objet sa grande confiance. Cette confiance, fruit de sa foi, détermina un climat d'âme dont l'empreinte se retrouvera en toutes ses actions [20].*



C'est dans ce contexte que l'œuvre de charité prend forme. Les pratiques religieuses au sein des femmes de la noblesse coloniale et métropolitaine se présentent comme des expériences tournées vers l'altérité, dans le contexte des réformes du concile de Trente [21]. Comme le souligne Pauline Ferrier, les pratiques de charité tournées vers les malades et les pauvres forment une dyade normale, pour les croyants qui désirent matérialiser leurs devoirs au quotidien. Pour la France, Barbara Diefendorf mentionne que ce sont les femmes bourgeoises ou nobles, souvent des veuves, qui soutiennent les œuvres de religieuses comme celle des Filles de la Charité, fondée par Vincent-de-Paul, en fournissant les sommes les plus importantes pour l'érection d'institutions charitables et en assumant souvent, en partie ou totalement, la gestion [22]. L'appartenance de Marguerite à la noblesse coloniale lui permet donc de condescendre à aider les plus démunis, mais le fait qu'elle désire s'investir totalement, de manière personnelle, va à l'encontre des comportements attendus. Elle le fait sans discrétion, et surtout sans maintenir un certain mode de vie, ce qui relève d'une cassure dans l'ordre social. En d'autres mots, c'est une régression sociale librement consentie qui n'allait pas être acceptée facilement, car « la noblesse était une expérience intersubjective réservée aux membres de l'ordre, tous érigés en gardiens de ses frontières sociales » [23].

On peut dater cette entrée en charité [24] de 1737, lorsque Marguerite décida d'accueillir chez elle Françoise Auzon, une sexagénaire aveugle. Sous la gouverne des sulpiciens, trois autres femmes se joignent à elle. Il s'agit de Marie-Louise Thaumur de La Source, Catherine Cusson et Marie-Catherine Demers Dessermont. L'hagiographie laisse les lumières totalement sur la fondatrice, mais il faut garder en mémoire qu'il s'agit d'un regroupement de femmes librement consenti et que les modalités de la réussite de cette expérience de religion vécue et de service social ne peuvent se réaliser sans une solidarité de tous les instants et une vision commune [25]. Elles en auront bien besoin, car leur action charitable ne sera pas perçue positivement par une portion des habitants de la ville. En effet, dans les mois qui suivront, une pétition d'opposition à ce regroupement séculier de femmes circulera bientôt afin de bloquer ce que certains verront comme une scandaleuse élimination des frères de l'Hôpital Général.



### L'Hôpital Général avant Marguerite d'Youville

Comme le rappelle Serge Lambert, il existe une distinction importante entre l'Hôtel-Dieu et l'Hôpital Général à l'Époque moderne. Le premier est le véritable lieu où l'on soigne le corps et l'âme, tandis que le second, même s'il porte le nom d'hôpital, est administré avec l'idée de contrôle et d'enfermement des populations déviantes et en marge [26]. Ce type d'institution s'inspire de l'Hôpital Général de Paris créé sur ordre de Louis XIV en 1656 [27]. L'Hôpital Général de Montréal, fondé en 1692 par les Frères Hospitaliers de la Croix et de Saint-Joseph sous la gouverne de François Charon de la Barre, se retrouve en difficulté à la mort du fondateur. Avec une dette de près de 40 000 livres et selon le propos de Claudette Lacelle, un bâtiment dans un état lamentable, la situation est critique. Les sulpiciens désirent placer Marguerite d'Youville à la tête de l'établissement, mais l'opposition civile est forte. On pétitionne contre le projet. Les biographes notent parmi les signataires d'importance le gouverneur de Montréal, des officiers militaires et de justice ainsi que des marchands, dont les beaux-frères de Marguerite d'Youville. Une telle action peut trouver ses racines dans la crainte de voir un autre scandale frapper la famille après celui de la mésalliance de la veuve Dufrost et une désapprobation de l'investissement personnel total de Marguerite d'Youville dans un projet jugé fantasque qui, à leurs yeux, n'est pas aussi sans menacer le patrimoine maternel des enfants et celui plus symbolique de la famille.

La pétition du 1<sup>er</sup> novembre 1738 [28] s'attaque aussi à ce groupe de femmes en sous-entendant qu'elles mènent une mauvaise vie. L'expression « sœurs grises » apparaît pour la première fois, connotée négativement. Les différents biographes y voient d'abord les conséquences des actions funestes de la famille You de la Découverte, notamment avec une allusion à peine voilée au commerce de l'eau-de-vie mené auprès des Premières Nations, puisqu'être « gris » relève de l'ivresse. D'autre part, j'émet ici pour ma part l'idée que la population coloniale n'avait pas encore intégré la complémentarité des nouvelles formes de consécration à vœux simples qui se multipliaient alors à l'époque en France. Des femmes seules et autonomes qui font des choix et vivent leurs expériences religieuses et sociales comme elles l'entendent. Le combat de Marguerite Bourgeoys et de la Congrégation de Notre-Dame s'inscrivait dans la même logique [29]. Ces femmes se



distinguent des autres ordres, car elles ne font pas de vœux solennels et ne se soumettent pas à la clôture monastique et à la séparation avec le reste de la société [30]. De plus, contrairement aux Filles de la Charité qui comptent sur Vincent-de-Paul comme promoteur et dont le charisme et les relations privilégiées avec la Cour lui permettent d'imposer ce nouveau modèle de filles séculières en France, les sœurs grises ne jouissent pas des mêmes avantages. Les sulpiciens sont au cœur de tensions récurrentes avec le reste du clergé séculier et régulier, avec les habitants de l'île à titre de seigneurs de Montréal et comme groupe homogène qui demeure fermé à toute canadienisation de son corps [31]. C'est donc dans un climat délétère, parfois sous les pierres et les quolibets [32], que le petit groupe de femmes s'implante dans la ville. Pendant quelques années, la communauté accueille quelques pauvres au sein de résidences louées en finançant le tout par différents travaux manuels. À cette traversée du désert à la fois sociale, matérielle et économique s'ajoutera la maladie de la fondatrice.

### **Le genou de madame d'Youville**

De 1738 à 1744, Marguerite d'Youville est affligée d'un mal à un genou et elle éprouve de grandes difficultés à se déplacer :

*Madame d'Youville avait commencé à souffrir quelques douleurs dans un genou avant de former sa société, douleurs qui provenaient probablement du froid qu'elle avait enduré en marchant dans les neiges pour se rendre chaque jour, et de grand matin, à la paroisse pour y entendre la sainte messe. Ce mal devint plus considérable et plus douloureux en 1738, et même il s'y forma deux plaies. M. Benoît, chirurgien major de Montréal lui fit une incision pour rejoindre les deux plaies, ce qui lui causa une douleur si vive qu'elle se trouva mal. La maladie, loin de diminuer, augmenta [...]. Elle eut recours à un autre chirurgien qui employa des simples pour la guérir, mais ce fut en vain, le mal devint ensuite beaucoup plus douloureux, mais pénétrée de sa religion, elle le souffrait avec courage et avec une patience vraiment chrétienne. Le nombre de ses plaies augmenta. M. Feltz, nouveau chirurgien, [...] entreprit de la guérir, mais en vain; on employa des remèdes violents qui lui causèrent des douleurs extrêmement aiguës pendant quatre semaines, et ce que peu*

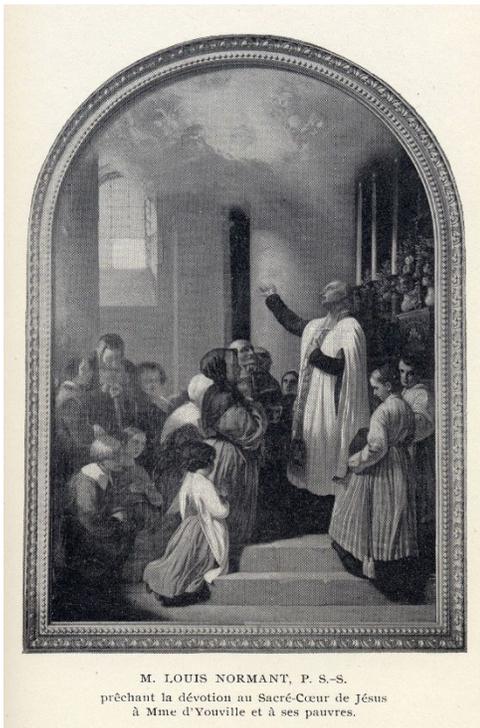


*de personnes auraient le courage de faire, elle souffrit qu'on mît sur son genou des crapauds vivants qui léchaient ses plaies, ce que l'on entendait même à plusieurs pas; on lui en mettait même plusieurs à la fois qui la faisaient souffrir beaucoup dans les commencements parce qu'alors on n'avait pas eu l'attention d'envelopper les pattes de ces reptiles dont la seule vue fait horreur. Ce remède [...] fut aussi inutile que les autres [33].*

Dans *Les Cahiers des Dix*, Sylvio Leblond s'est penché sur cette question [34]. L'hypothèse qu'il soumet serait une monoarthrite du genou d'origine gonococcique, c'est-à-dire causée par la bactérie de la gonorrhée. Les agissements de son ex-mari étaient connus et comme l'écrit Leblond :

*S'il a pu lui faire six enfants, il eut aussi toutes les chances de lui transmettre quelques gonocoques. Il est bien connu dans les milieux médicaux que chez la femme la maladie peut rester longtemps latente et ne se manifester plutôt par une complication que par les caractères génito-urinaires habituels. Dans les cas [...] latents, elle peut apparaître beaucoup plus tard, même vingt ans après la transmission de l'agent microbien. La fatigue, le surmenage, un choc intempestif, chirurgical ou autre, toute cause contribuant à diminuer la résistance, peuvent provoquer l'éveil de la maladie qui sommeille [35].*

Le contexte de la mise en place de l'œuvre et le surmenage lié aux travaux nécessaires à sa survie, l'avenir de ses garçons, les problèmes conjugaux de sa mère, la santé de son guide spirituel, monsieur Normant [36] pouvaient alimenter sa maladie. Cela dit, cette atteinte est perçue comme une épreuve purificatrice pour Marguerite et la communauté, car la solidarité témoignée par ses compagnes lui démontre la profondeur de leur engagement [37]. Elle est convaincue que cette épreuve lui permet de communier aux souffrances du Christ et cette « croix » supplémentaire devient une expérience de religion vécue. Après sa guérison, alors que tout semble rentrer dans l'ordre, un violent incendie détruit la maison, le 31 janvier 1745. Les biographes parlent d'une ultime épreuve de dépouillement. Marguerite éprouve maintes difficultés à loger les pensionnaires et ses



M. LOUIS NORMANT, P. S.-S.  
prêchant la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus  
à Mme d'Youville et à ses pauvres.

**M. Louis Normant, P. S.-S. prêchant la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus à Mme d'Youville et à ses pauvres. Illustration de monographie, 1900, domaine public.**  
Source : BAnQ, 0002728220.

compagnes, mais le soutien que lui témoignent certains habitants de Montréal dénote enfin la lente modification des opinions à propos de son œuvre. Cette nouvelle épreuve suscite chez elle une plongée plus profonde encore dans les dimensions spirituelles et ancre sa volonté à mener jusqu'au bout une désappropriation personnelle des biens matériels et à unir le groupe de manière plus ferme vers cette vie donnée.

### **Les engagements primitifs**

Deux jours après le brasier, le petit groupe de femmes signe un acte, qu'elles voient, comme le rappelle Ferland-Angers, comme un « échelon de vertu supplémentaire ». Le document du 2 février 1745, rédigé par le sulpicien Normant est dénommé « Engagements primitifs » [38].

Claudette Lacelle souligne qu'elles promettent formellement de vivre et de mourir ensemble dans la soumission, le dépouillement et l'obéissance et de se consacrer sans réserve au bien-être des pauvres. La signature de ces vœux religieux informels marque une nouvelle étape dans la consolidation de la vision de la charité et du mode de vie désiré par Marguerite d'Youville. L'opinion publique se mue en une lente approbation. La table est mise pour la prise en charge de l'Hôpital Général par Marguerite d'Youville et les sœurs grises.

### **L'Hôpital Général**

Lorsqu'elle accepte la gestion de l'institution en 1747, le bâtiment est dans un tel état qu'elle doit emprunter afin de réparer et pallier le plus urgent. Elle y trouve les deux derniers frères hospitaliers, assez avancés en âge, ainsi que quatre autres malades. Cela dit, certaines



limites sociales ne peuvent être franchies et les sœurs grises recrutent très rapidement un infirmier pour les hommes [39]. L'autonomie de Marguerite et des sœurs grises se manifeste dans la modification de la mission de l'Hôpital Général par l'élargissement de ses services aux femmes. À la demande de l'administration coloniale, elles établissent au dernier étage de l'édifice une section appelée *Jéricho* dédiée aux filles perdues. Charles Dufrost présente la chose de la manière suivante et rapporte une anecdote qui en dit long sur le caractère de sa mère.

*Outre les pauvres, nos sœurs avaient un logement considérable dans le haut de leur maison, et que le public appelait « le Jéricho », où elles recevaient par charité des folles et des filles de mauvaise vie. Un soldat, un jour au désespoir de ce que l'on avait enfermé sa maîtresse dans ce Jéricho, vint armé d'un pistolet, aux portes de la communauté, dans le dessin d'assassiner Madame Youville, laquelle avertie du danger dont elle était menacée non seulement n'en fut point émue, [mais parvint même à convaincre] cet homme de se retirer [40].*

Marguerite d'Youville témoigne de véritables capacités de gestion. L'observation des activités économiques au sein de sa famille, mais aussi ses propres pratiques commerciales dans les premières années de son veuvage lui confèrent une indéniable expérience. Comme le souligne Dominique Deslandres :

*Dans ce monde hiérarchique et patriarcal qu'est l'espace français d'Ancien Régime, les femmes [...] jouent un rôle non négligeable dans le développement colonial. Par là, elles jouissent d'une relative autonomie [et toutes ces actions et décisions] témoignent de l'exercice des pouvoirs féminins reconnus par la société de leur époque [41].*

### **Bigot et l'hôpital**

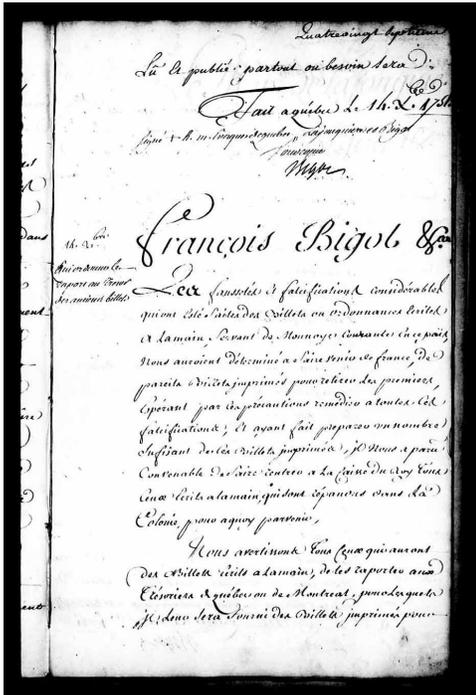
En trois ans, Marguerite relève l'institution de sa situation moribonde, couvre une partie de ses dettes et élargit sa mission. En plus des filles du Jéricho, elle recrute désormais des pensionnaires issues des classes aisées qui trouvent au sein de l'hôpital un havre spirituel. Toutefois, à travers les changements des administrateurs coloniaux, avec l'arrivée de



l'intendant François Bigot en 1750, de nouveaux défis émergent. Bigot deviendra par la suite l'archétype du politicien corrompu, confirmé par le procès de l'affaire du Canada. À l'époque où nous sommes, sa réputation n'en souffre pas encore. Dans la foulée de son interprétation des consignes royales, il évite d'accorder une reconnaissance officielle à la congrégation. Il n'est pas le seul à penser de cette façon dans la haute administration. On ne désire pas assister à un second échec pour l'Hôpital Général et bien que la réputation de Marguerite se soit grandement améliorée au sein de la population si l'on en juge par les aumônes reçues, son appartenance au réseau sulpicien lui maintient des inimités, particulièrement à Québec.

Le 15 octobre 1750, l'intendant Bigot, soutenu par l'évêque Pontbriand – clairement mal informé – révoque l'administration de l'Hôpital accordée à Marguerite d'Youville et aux sœurs grises et ordonne la fusion des deux hôpitaux généraux de Montréal et de Québec [42]. Les hospitalières sont appelées à « prendre soin comme des biens appartenant aux pauvres de leur communauté [et] à la charge par les d<sup>es</sup> religieuses d'acquitter autant que faire se pourra les obligations [...] notamment nourrir et entretenir les infirmes, vieillards, estropiés, orphelins du gouvernement de Montréal [43] ». L'ordonnance sème le désarroi dans la région montréalaise. Les sœurs grises et les sulpiciens organisent la résistance. Une campagne d'information destinée au ministre de la Marine culmine avec l'envoi d'une supplique aux autorités politiques et religieuses de la colonie et de la métropole [44].

Marguerite d'Youville et ses filles rédigent aussi une lettre dans laquelle elles décrivent les améliorations apportées à l'Hôpital Général depuis qu'elles l'ont pris en main et démontrent les torts qui seraient causés aux plus démunis de Montréal. Enfin, elles s'offrent à liquider le reste des dettes contractées par les frères hospitaliers si on lui transfère les lettres patentes de l'institution. À travers les allers-retours entre Montréal et Québec et la production d'une volumineuse correspondance, on perçoit les jeux de pouvoir, mais aussi la personnalité de Marguerite d'Youville qui défend bec et ongles son projet, confrontant même l'intendant à ses contradictions. Dans cette affaire, est-il possible que Bigot ait eu l'œil sur un bien matériel sans savoir que le contrat d'origine



Ordonnance du gouverneur de la Jonquière et de l'intendant Bigot qui remet la dame d'Youville en possession de l'Hôpital général de Montréal et de tous les biens qui en dépendent (extrait), 14 décembre 1751. Source : BAnQ Québec, E1,S1,D38,P4058.

laissait tous les droits au Séminaire Saint-Sulpice de Paris? La chose est possible. Toutefois, les représentations faites à la Cour par le supérieur général du Séminaire, Jean Cousturier, convainquent le secrétaire d'État à la Marine Antoine-Louis Rouillé de bloquer tout le processus enclenché par l'intendant. Le 14 décembre 1751, Bigot n'a pas le choix de révoquer l'union des deux hôpitaux généraux et de rétablir Marguerite d'Youville et les sœurs grises dans leurs droits [45]. Les lettres patentes, datées du 3 juin 1753 [46], dans lesquelles le roi reconnaît l'existence légale de la communauté et officialise Marguerite d'Youville et ses compagnes dans l'administration de l'Hôpital Général, mettent un terme à seize ans de combat. Comme le souligne bien Ferland-Angers, « les tortueuses stratégies politiques avaient abouti à un imprévisible

résultat : la sanction royale d'une nouvelle communauté de religieuses [47] ». Moins de deux ans plus tard, l'évêque visite la communauté et approuve officiellement le règlement rédigé au début de leur vie en commun par Normant :

*M. de Pontbriand [...] s'empressa de lui demander des règles pour la direction spirituelle de la maison. Jusque alors sa communauté n'avait eu pour tout règlement que trois feuilles volantes écrites de la main de M. Normant, dont l'une [...] exprimait la nature des engagements que M<sup>me</sup> d'Youville et ses compagnes avaient contractés en se vouant au service des pauvres ; une autre leur marquait le détail des occupations de la journée, et la troisième, les dispositions dans lesquelles elles devaient s'efforcer de vivre. Comme ces règles leur avaient suffi jusque alors pour la conduite de la maison et pour leur sanctification personnelle, et qu'on ne pouvait guère rédiger un corps de règlement détaillé qu'à mesure que l'expérience en ferait sentir le besoin,*



*M. de Pontbriand voulut qu'en attendant elles suivissent à la lettre ce qui était contenu dans ces trois feuilles; il les revêtit de sa signature, pour les sanctionner par-là de son autorité et ce furent les seules règles à l'usage de la communauté pendant plus de trente ans [48].*

Sans vœux solennels, les sœurs grises inscrivent dans la vie de la colonie une nouvelle forme de vie consacrée. Dans un monde fortement ségrégué sur le plan sexuel, les vêtements des religieuses remplacent les murs du couvent [49]. Comme on l'a dit, la séparation symbolique d'avec le monde est, pour les religieuses à vœux simples, moins stricte, mais l'habit rend la clôture « portative ». Les tenues sont réglées de manière à convenir à l'activité religieuse et médicale. Ainsi, le règlement des sœurs grises, responsables de l'Hôpital Général de Montréal, dans la colonie canadienne, précise ceci :

*Les habits n'auront rien de particulier ni d'uniforme quant à présent et on pourra se servir et porter ceux que l'on fait dans le monde, à la réserve néanmoins de ceux d'étoffe de soie qui ne conviendraient point à des personnes qui font profession de vivre dans la pauvreté et qui ont renoncé à tous les vains ornements du monde; ainsi on veillera exactement pour entretenir cet esprit de pauvreté, que les habits soient très simples, d'étoffe commune, de couleur modeste et sans aucun ajustement ni façon mondaine et avec une ceinture [50].*

### **Croître dans la tourmente**

La guerre de Sept Ans vient modifier le mandat de l'Hôpital Général. La situation sanitaire générale impose un élargissement de ses mandats. À titre d'exemple, en 1755, une épidémie de variole le transforme en véritable hôpital et des soldats y sont soignés tout au long du conflit. Bigot ne finance guère les tâches. Afin d'équilibrer le budget, la communauté élargit par tous les moyens ses sources de financement. Outre les travaux d'aiguille et la location de chambres à des personnes issues de l'élite, Faillon rapporte que les sœurs grises acceptaient n'importe quel travail « quelque désagréable qu'il pût être, et son indifférence à cet égard était si bien connue dans le pays, que lorsque quelqu'un avait à faire faire quelque ouvrage pénible ou peu attrayant, on ne manquait pas de dire : “Allez



aux sœurs grises, elles ne refusent jamais rien” [51] », tel que divers ouvrages destinés aux troupes du roi (habits, pavillons de guerre, etc.) Les marchands de fourrure faisaient préparer des habillements, des ornements pour les chefs des nations comme des ceintures enrichies de broderies et « mille autres objets de fantaisie, que ces marchands allaient échanger pour des pelleteries. Ces marchands fournissaient ordinairement les étoffes sur lesquelles les sœurs travaillaient, et ces étoffes étaient en si grande quantité qu’on voyait quelquefois les salles destinées aux usages de la communauté, remplies de pièces de drap, d’indienne, de calmante et autres [52] ». Elle entreprit aussi de travailler pour les églises :

*L’un des prêtres du séminaire, qui portait un vif intérêt à l’œuvre de Mme d’Youville, M. Poncin, et qui avait une aptitude spéciale pour les arts mécaniques, apprit aux sœurs à faire des hosties pour les églises, comme aussi à fabriquer, pour remplacer les cierges, qu’on ne pouvait se procurer alors que difficilement, des souches à ressort qui n’étaient point encore connues dans le pays ; et par son zèle et son application il les mit en état d’en fournir à toutes les paroisses [53].*

D’autres productions artisanales et agricoles lui fournissaient des revenus, tout comme son implication dans les transports :

*Une brasserie que les frères hospitaliers avaient fait construire demeurait fonctionnelle. Elle y fit fabriquer de la bière. Elle achetait des feuilles de tabac, pour le préparer ensuite; [...] Elle faisait faire aussi de la chaux qu’elle vendait. Elle vendait encore de la pierre pour bâtir, du sable, des cercles et une multitude d’autres objets, afin d’augmenter par-là les ressources de l’hôpital et d’assister un plus grand nombre de pauvres. En un mot, tous les moyens lui étaient bons, pourvus qu’ils ne blessassent ni la charité, ni la justice. Ainsi, elle [...] recevait des animaux en pacage, elle louait une glacière, qui était dans l’établissement, comme aussi une cour et d’autres dépendances ; l’hôpital avait alors un bateau dont elle tirait un revenu en faisant faire des voyages pour le public; elle faisait faire aussi des charrois [54].*



Le couvent des Sœurs Grises, ancien hôpital général de Montréal. Photo : W. Notman, 1867, domaine public.

L'autre dimension qui demeure fondamentale dans le maintien de l'institution demeure la contribution individuelle de chaque personne qui se trouve au cœur de l'Hôpital, qu'elle soit religieuse, pensionnaire noble, malade doté de certaines expertises, soldats français ou prisonniers anglais... et esclaves.

### **La question des esclaves de Marguerite d'Youville et de l'Hôpital Général [55]**

Marguerite d'Youville appartient par ses origines à la noblesse coloniale, et par son mariage, à la bourgeoisie d'affaires. Parmi ses proches, les de La Vérendrye, les Boucher de Boucherville ou de Niverville, les Varennes (le côté maternel), les You (son époux et sa famille) et les Gamelin (ses deux beaux-frères) s'affichaient comme propriétaires d'esclaves. Aucun d'eux ne s'insère pourtant dans la liste des trente plus grands propriétaires d'esclaves (10 à 30 esclaves) identifiés par Marcel Trudel [56]. Cela dit, les réseaux commerciaux de la famille You et de la famille La Vérendrye se sont retrouvés impliqués dans des alliances avec des nations autochtones comme les Illinois ou les



Assiniboines, reconnus pour leur implication dans ce genre de trafic [57]. À partir des déclarations faites par les marchands de la famille et des documents notariés quant au nombre d'esclaves obtenus par les entreprises pour la colonie, on peut déduire qu'ils ont contribué à alimenter le commerce des esclaves [58]. Même s'il est clair que l'esclave est une figure coutumière dans l'environnement de Marguerite d'Youville, rien ne témoigne de son implication personnelle dans ce commerce. Les sources sont muettes à ce sujet. Elle hérite, à la mort de son époux, de trois esclaves [59]. Les documents ne disent rien du sort de ces individus. Son fils Charles les a certainement côtoyés, mais il n'en fait aucune mention dans ses textes. Comme en témoigne leur place au sein de l'inventaire après-décès de François d'Youville, ils étaient considérés comme des biens meubles. En revanche, ils jouissaient, comme tous les autres, de certains privilèges. Catéchisés, ils pouvaient être baptisés. Les propriétaires se réservaient souvent l'honneur de servir de parrain lors de l'événement qui était suivi par plusieurs témoins, ce qui en dit long sur l'intégration de ces individus dans les cercles familiaux. Ils recevaient le nom de famille du propriétaire, le mariage leur était permis et ils bénéficiaient des rites et d'une sépulture dans un cimetière. Ils pouvaient servir de témoins lors de mariage ou à l'occasion de procès. En revanche, en fin de vie ou lorsqu'ils étaient malades, ils se retrouvaient placés à l'Hôpital Général. Malgré une toute relative intégration sociale et familiale, ils demeuraient au bas de l'échelle sociale, à moins d'être affranchis. Un esclave reste un esclave.

Les sources d'époque de l'Hôpital Général, soit le *Registre de l'entrée des Pauvres à l'Hôpital-Général de Ville-Marie* [60], le *Registre des Pauvres Décédez Dans L'hôpital Général De Montréal A Ville Marie, 1725* [61], le *Registre des sépultures, 1759-1776* [62], les *Livres des comptes* [63] ainsi que l'*Ancien Journal* [64] permettent d'identifier les individus et leur statut au sein de l'institution, qu'ils soient libres ou esclaves. Il n'y a aucune difficulté à suivre les registres et à y reconnaître des personnes soignées, tout comme les trois (3) donations d'esclaves identifiés par Trudel. Leurs mentions sont claires. On ne retrouve aucun marché d'esclaves à grande échelle impliquant l'Hôpital Général dans ces sources. Il s'agit d'ailleurs d'une transaction bien trop importante pour ne pas apparaître dans les registres comptables. Vient alors la question pour nous de comprendre comment une femme qui se consacre une œuvre de charité ne pose pas un geste d'éclat en libérant ces



personnes. L'historien spécialiste de l'esclavage, Olivier Grenouilleau, a publié un livre fondamental sur cette question. La relation entre christianisme et esclavage est complexe, non-linéaire et évolutive, et ne peut être saisie que par une approche à la fois globale et contextualisée [65]. Dans l'état actuel des sources, on ne peut pas savoir si les esclaves de Marguerite d'Youville étaient mieux traités que ceux qui se trouvaient en dehors de l'Hôpital Général. Toutefois, en tenant compte des années difficiles vécues par Marguerite d'Youville entre 1730 et la reconnaissance de son œuvre en 1755, il est fort à parier que des comportements délinquants à leur endroit auraient été dénoncés ou amalgamés aux rumeurs éthyliques liées aux sœurs grises.

La question des prisonniers anglais dans la colonie et l'Hôpital Général se trouve aussi documentée par de nombreux travaux d'historiens [66]. Contrairement à ce que certains affirment [67], peu importe où ces personnes sont logées, « il n'existe aucune ambiguïté quant à la propriété des prisonniers de guerre au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle; ils étaient incontestablement sous la responsabilité de l'État [68] ». Comme le rappelle Louise Dechêne, les récits de captivité de nombreux prisonniers ne révèlent pas de comportements graves chez les Français [69]. Rien ne distingue le traitement des prisonniers anglais en Nouvelle-France des miliciens canadiens ou des réguliers français dans les colonies de la Nouvelle-Angleterre. D'ailleurs, des écarts graves auraient été notés qu'ils auraient inmanquablement entraîné des conséquences. Si Marguerite d'Youville s'est livrée à une exploitation éhontée des prisonniers britanniques, comment alors expliquer que le gouverneur militaire du district de Montréal, Thomas Gage, lui fasse un don de 288 livres durant le régime militaire? [70] Le traitement des prisonniers de guerre à l'Hôpital Général de Montréal s'inscrit dans une trame qui se répète de conflit en conflit, en Amérique française ou anglaise. On prenait en charge ces prisonniers et on les rachetait aux Premières Nations. Les congrégations religieuses le faisaient principalement afin de se procurer de la main-d'œuvre durant cette période difficile [71]. Difficile elle le reste, car le 18 mai 1765, le feu détruit le bâtiment de l'Hôpital, laissant 114 personnes à la rue. Grâce au soutien des sulpiciens qui avancent l'argent nécessaire à la reconstruction, pensionnaires, religieuses, pauvres et enfants abandonnés peuvent regagner leur logis un peu plus de six mois après la conflagration. Comme Micheline Dumont le souligne, les femmes consacrées témoignent d'une grande capacité à surmonter les périodes de



crise [72]. Marguerite profite même de la situation pour acheter la seigneurie de Châteauguay à une de ses pensionnaires, Marie-Anne Robutel de La Noue. L'île Saint-Bernard devenait le cœur du domaine agricole de la congrégation et allait permettre un financement régulier de l'Hôpital.

### La fin

L'année 1771 est marquée par un déclin notable de la santé de la fondatrice et culmine avec deux arrêts cardio-vasculaires successifs les 9 et 13 décembre de la même année. Comme Sattin l'écrit :

*Sa langue, lors même que l'usage de la parole lui revint, demeura toujours embarrassée, tellement qu'elle avait quelquefois de la peine à articuler et à se faire entendre. Lorsqu'il lui fut donné de s'exprimer plus librement on n'oubliera jamais la réflexion suivante qui lui était auparavant si familière, et qu'elle fit à ses sœurs qui l'entouraient « C'est la volonté de Dieu, mes chères sœurs, et il faut s'y soumettre; soumettez-vous-y vous-mêmes à cette divine volonté, c'est Dieu qui exige de vous ce "sacrifice". » La paralysie s'attacha plus particulièrement au côté gauche qui, comme nous l'avons dit, était déjà affecté. De ce moment, elle ne quitta plus le lit. [...] On peut dire que rien n'égalait la consolation qu'éprouvèrent ses sœurs à recueillir de ses lèvres mourantes, le peu de paroles qu'elle leur adressa, et qu'elles reçurent comme ses derniers adieux. « Soyez, leur dit-elle, mes chères sœurs, constamment fidèles aux devoirs de l'état que vous avez embrassé. Marchez toujours dans les voies de la régularité, de l'obéissance et de la mortification; mais, surtout, "faites en sorte que l'union la plus parfaite règne parmi vous". » [73]*

Marguerite d'Youville mourut le 23 décembre 1771. La suite appartient à sa congrégation et relève d'une autre histoire.



## Conclusion

Tous les témoins de l'époque et les analystes confirment le talent d'administratrice de Marguerite d'Youville. Alors qu'elle appartenait à l'élite de la colonie, son désintéret pour son enrichissement personnel était reconnu. Le courage certain qui lui permit de traverser les épreuves ainsi que de défendre son œuvre trouve ses racines dans une foi profondément ancrée dans des dévotions qui lui apportaient un réel réconfort [74]. Aussi eut-elle toujours pour la fête de la Sainte-Croix, héritée des frères hospitaliers et que l'on célébrait dans la chapelle de l'Hôpital, un attachement particulier tout comme pour la dévotion au Sacré-Cœur héritée de ses années de couventine chez les Ursulines. Toutefois son attachement à la miséricorde du Père Éternel demeurait le fondement de toutes ses actions. Son expérience religieuse de femme ne peut se comprendre que si l'on considère toutes les étapes de sa vie et l'amalgame qui s'est fait entre les différentes dimensions familiale, professionnelle et spirituelle. Elle a su compter sur l'indéfectible soutien des sulpiciens et du noyau dur de ses compagnes de vie. En un sens, elle illustre la capacité d'une femme de pouvoir affirmer son propre destin malgré les écueils persistants au sein de la société. En promouvant un modèle de charité centré sur les individus en marge de la société, elle s'inscrit en droite ligne avec ces dévots qui voyaient le Christ souffrant en chacun d'eux. Grâce à des décisions audacieuses et un sens des affaires qui s'est maintenu jusqu'à la toute fin, elle a su donner des assises à l'Hôpital Général et aux sœurs grises, qui connaîtront ensuite une expansion notable. Les historiens qui se penchent désormais sur le sujet tentent de nuancer les dimensions hagiographiques des récits qui entourent l'expansion de l'œuvre, la hausse du recrutement des religieuses et la multiplication des œuvres. Certes, comme groupe inséré dans l'Église catholique, les filles de Marguerite d'Youville participeront à un mouvement de conversion et de civilisation qui ne sera pas sans conséquences sur certaines populations, notamment les Premières Nations. De plus, dans l'affirmation d'une Église triomphaliste dans les siècles qui suivront, certaines actions ou décisions de membres de la congrégation auront des effets délétères sur certains groupes, notamment les orphelins. Pourtant, des centaines de femmes se sont épanouies

au sein de la congrégation et ont réellement contribué au bien-être des patients [75]. En paraphrasant les propos de l'historienne Louise Bienvenue, dans cet univers particulier de la régulation sociale, il est facile de condamner des comportements et des modes de pensée du passé à la lumière de nos catégories d'analyse actuelles, mais nous avons un « devoir d'intelligence qui nous force à épouser une vision historique plus nuancée et circonstanciée qui rendrait justice à la complexité des choses. C'est dans cet effort peut-être que se situe la voie de l'apaisement de la conscience [76] ».



Enseignantes de l'Institut Familial des Sœurs Grises de Montréal, en 1964. Photo : Armour Landry. Source : BANQ Vieux-Montréal, P97,S1,D9947-9950.



## Notes

- [1] Antoine Sattin, *La vénérable mère d'Youville* [1828], RAPQ, 1928-1929, p. 367-436.
- [2] Etienne-Michel Faillon, *Vie de Mme d'Youville [...], Villemarie, chez les sœurs de la charité, Hôpital général*, 1852, Collections de BAnQ.  
<<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2022594>>.
- [3] Lucie Robert, « Sa vie n'est pas son œuvre. Figures féminines dans les vies québécoises », *Recherches sociographiques* 44, no. 3 (2003) p. 435.
- [4] Albertine Ferland-Angers, *Mère d'Youville. Première fondatrice canadienne*, Montréal, Centre Marguerite-d'Youville, 1977 [1945], 385 p.
- [5] Claudette Lacelle, « DUFROST DE LAJEMMERAIS, MARIE-MARGUERITE », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 4, Université Laval/University of Toronto, 2003–, consulté le 26 juillet 2022,  
<[http://www.biographi.ca/fr/bio/dufrost\\_de\\_lajemmerais\\_marie\\_marguerite\\_4F.html](http://www.biographi.ca/fr/bio/dufrost_de_lajemmerais_marie_marguerite_4F.html)>.
- [6] Josette Brun, *Vie et mort du couple en Nouvelle-France. Québec et Louisbourg au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Montréal/Kingston, McGill-Queen's University Press, 2006.
- [7] Liliane Plamondon, « Une veuve d'affaire en Nouvelle-France : Marie-Anne Barbel, veuve Fornel », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 31, no 2 (1977), p. 165-185.
- [8] Collen Gray, *The Congrégation de Notre-Dame, Superiors, and the Paradox of Power, 1693-1796*, Montréal/Kingston, McGill-Queen's University Press, 2008.
- [9] Karlee A. Sapoznik-Evans, « Des lacunes en historiographie : La Vérendrye dans une perspective de relations homme-femme, de relations raciales et d'esclavage au début du Canada français, 1731-1749 », *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 29, no 2, 2017, p. 471.
- [10] Un projet d'union avec une famille de la noblesse échouera d'ailleurs pour Marguerite. Voir Lorraine Gadoury, *La noblesse en Nouvelle-France, familles et alliances*, Montréal, HMH Hurtubise, 1992; Robert Larin, « La noblesse de la Nouvelle-France : un fait social accaparé par le pouvoir royal », *Histoire, Économie & Société*, vol. 37, no 3, 2018, p. 64-76.
- [11] Lettres au Ministre de la Marine de 1708 et 1709 citées dans Ægidius Fauteux, « Un médecin irlandais à Montréal avant la Cession », *Bulletin de Recherche Historique*, XXIII, no 10 (octobre 1917), p. 308.
- [12] Brun, *Vie et mort des couples en Nouvelle-France*, souligne que 54 % des veuves de Québec et de Louisbourg sont plus âgées, en moyenne, de dix ans, que leur second époux qui sont à 81 % célibataires, p. 81-91.
- [13] Ægidius Fauteux, « Un médecin irlandais à Montréal avant la Cession », *Bulletin de Recherche Historique*, XXIII, no 10 (octobre 1917), p. 303–311; no 11 (novembre 1917), p. 333–338; no 12 (décembre 1917), p. 356–372.
- [14] Ferland-Angers, *Mère d'Youville*, p. 35-37.
- [15] Faillon, p. 10.
- [16] Faillon, p. 18.



- [17] Dufrost, p. 364-365.
- [18] Brigitte Caulier, « Bâtir l'Amérique des dévots. Les confréries de dévotion montréalaises depuis le régime français », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 46, no 1 (1992), p. 45-66.
- [19] Elle sera officialisée à l'Hôpital Général en 1749 par monsieur Normant. Pour saisir le poids des dévotions, voir Marie-Aimé Cliche, « Les confréries dans le gouvernement de Québec », p. 499.
- [20] Lettre adressée à l'abbé de l'Isle-Dieu citée dans Ferland-Angers, p. 44.
- [21] Barbara Diefendorf, *From Penitence to Charity*, Oxford, Oxford University Press, 2004.
- [22] Pauline Ferrier, « Les actions de charité de Marie de Maupeou (années 1690-années 1710) : miroirs des capacités juridiques, économiques et sociales des femmes nobles du XVII<sup>e</sup> siècle », *Circé. Histoire, savoirs, sociétés*, vol. 6, no 1, 2015, <http://www.revue-circe.uvsq.fr/numeros-publies/numero-6>.
- [23] Larin, p. 70.
- [24] La charité est synonyme de miséricorde envers le prochain. Elle se veut le miroir de l'amour de Dieu envers tous, ce qui doit amener chaque croyant à se préoccuper des plus pauvres en faisant l'aumône. Ce don devient un moyen de racheter ses péchés et ainsi accéder après sa mort, au paradis.
- [25] Suzanne Gousse, « Marie Catherine Demers Dessermon (1698-1785), cofondatrice oubliée : interrogations sur le pouvoir d'effacement d'une religieuse montréalaise ». *Revue d'histoire de l'Amérique française* 63, no 2-3 (2009).
- [26] Serge Lambert, *Entre la crainte et la compassion. Les pauvres à Québec au temps de la Nouvelle-France*, Québec, GID, 2001.
- [27] Outre les travaux fondamentaux de Jean-Pierre Gutton, *La société et le pauvre en Europe (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Presses universitaires de France, 1974; *Pauvreté, cultures et ordre social : Recueil d'articles*. Nouvelle édition [en ligne]. LARHRA, 2006 (généré le 28 juillet 2022). <<http://books.openedition.org/larhra/916>>. Voir aussi : Marie-Claude Dinot-Lecomte, 1999. « Les hôpitaux sous l'Ancien Régime : des entreprises difficiles à gérer? », *Les Annales. Histoire, économie & société*, vol. 18, no 3, p. 527-545; Pascal Even, « Le travail dans les hôpitaux généraux sous l'Ancien Régime, l'exemple de La Rochelle », dans *Le travail avant la révolution industrielle. Actes du 127<sup>e</sup> Congrès national des sociétés historiques et scientifiques*, « *Le travail et les hommes* », Nancy, 2002. Paris : Editions du CTHS, 2006. pp. 315-324; <<https://doi.org/10.3917/hes.053.0355>>; Christine Peny, « Les dépôts de mendicité sous l'Ancien Régime et les débuts de l'assistance publique aux malades mentaux (1764-1790) », *Revue d'histoire de la protection sociale*, 4, (2011), p. 9-23. <<https://doi.org/10.3917/rhps.004.0009>>; Olivier Ryckebusch, « Un établissement hospitalier au siècle des Lumières : l'hôpital général de la Charité de Dunkerque (1737-1790) », *Revue du Nord*, 415, (2016), p. 307-351. <<https://doi.org/10.3917/rdn.415.0307>>; Olivier Ryckebusch, *Les hôpitaux généraux du Nord au siècle des Lumières (1737-1789)* [en ligne] Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion, 2017 (généré le 05 mars 2022) : <<http://books.openedition.org/septentrion/17060>>.



- [28] Voir le fac-similé et la traduction de la lettre dans Albertine Ferland-Angers, *Mère d'Youville*, p. 63-74.
- [29] Patricia Simpson, *Marguerite Bourgeoys et Montréal, 1640-1665*, Montréal/Kingston, McGill-Queen's University Press, 1999; *Marguerite Bourgeoys et la Congrégation de Notre-Dame*, Montréal/Kingston, McGill-Queen's University Press, 2007; Gray, *The Congrégation de Notre-Dame Superiors*.
- [30] Marie Claude Dinét-Lecomte, « Du « bon usage » de la clôture et de l'enfermement dans les établissements charitables aux xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles », *Histoire, économie & société*, 24, p. 355-372.
- [31] Voir Dominique Deslandres, John A. Dickinson et Ollivier Hubert (dir.), *Les Sulpiciens de Montréal. Une histoire de pouvoir et de discrétion, 1657-2007*, Montréal, Fides, 2007.
- [32] Sattin, p. 396; Dufrost, p. 366.
- [33] Dufrost, p. 367-368.
- [34] LeBlond, S. (1976). « Le genou malade de Madame D'Youville ». *Les Cahiers des dix*, (41), 43-59, <<https://doi.org/10.7202/1016222ar>>.
- [35] *Ibid.*, p. 52.
- [36] Pour ce dernier, elle fit d'ailleurs la promesse de faire peindre le fameux tableau figurant le Père Éternel, œuvre désormais iconique au sein du patrimoine artistique des sœurs grises.
- [37] « Et des soins et peines qu'elles ont prises auprès de la testatrice [Marguerite d'Youville] pendant sept années qu'elle a été obligée de garder la chambre par une maladie qu'elle a eue à un genouïl », extrait de son testament du 8 octobre 1757 cité dans Ferland-Angers, *Mère d'Youville*, p. 334.
- [38] Albertine Ferland-Angers, *Mère d'Youville*, p. 86-88. Le document sera incorporé dans les constitutions de 1781 et fait partie intégrante des constitutions actuelles. Il est signé comme contrat par chaque sœur qui joint les rangs de la congrégation.
- [39] Maison de Mère d'Youville, Archives des Sœurs Grises de Montréal, *Ancien Journal*, vol. 1, 1688-1857, p. 41.
- [40] Dufrost, viede RAPQ, p. 374.
- [41] Dominique Deslandres, « Femmes de Nouvelle-France », *Les Cahiers des Dix*, vol. 75 (2021), p. 341.
- [42] « Révocation de Madame d'Youville en 1750 », dans Ferland-Angers, p. 313-314.
- [43] *Ibid.*, p. 313.
- [44] « Supplique des citoyens en 1751 », citée dans Ferland-Angers, p. 314-319.
- [45] Ordonnance de Bigot citée dans Ferland-Angers, *Mère d'Youville*, p. 126-127.
- [46] « Lettres patentes de 1753 » citée dans Ferland-Angers, *Mère d'Youville*, 322-327.
- [47] Ferland-Angers, *Mère d'Youville*, p. 137.



- [48] Faillon, p. 108-109.
- [49] Garnier, Claire. « Comment une religieuse soigne-t-elle le corps d'un homme? Clôture religieuse et action hospitalière dans l'espace français aux xviiie-xviiiè siècles », dans Heullant-Donat, Isabelle, et al.. *Enfermements. Volume III : Le genre enfermé. Hommes et femmes en milieux clos (xiiiè-xxè siècle)*. Paris : Éditions de la Sorbonne, 2017. (pp. 127-144) Web. <<http://books.openedition.org/psorbonne/71947>>.
- [50] Archives des Sœurs Grises de Montréal : *Feuilles volantes, dispositions avec lesquelles on doit se comporter*, art. 14,1755.
- [51] Faillon, p. 123.
- [52] *Ibid.*, p. 126.
- [53] *Ibid.*, p. 128.
- [54] Faillon, p.128-129.
- [55] Cette section reprend des éléments développés dans Dominique Laperle, « La question des esclaves de mère Marguerite d'Youville et de l'Hôpital Général de Montréal dans les notices de Wikipédia », [Blogue], Société canadienne d'histoire de l'Église catholique, mis en ligne le 14 mars 2022, <<https://schec.ca/la-question-des-esclaves>>.
- [56] Marcel Trudel, *L'esclavage au Canada français. Histoire et conditions de l'esclavage*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1960. L'ouvrage a été repris sous le titre : *Deux siècles d'esclavage au Québec*, suivi du *Dictionnaire des esclaves et leurs propriétaires au Canada français* (sur CD-ROM), Montréal, Hurtubise HMH, 2004 [+ CD-ROM] (C'est cette dernière version que nous utilisons), p. 140-141.
- [57] Sapoznik-Evans, *op. cit.*
- [58] Sapoznik-Evans, *op. cit.*, p. 477.
- [59] « Inventaire de la succession de François d'Youville, cité dans Ferland-Angers, *Mère d'Youville*, p. 278-295.
- [60] Archives des Sœurs Grises de Montréal (désormais ASGM), G02,B,1,06 *Registre de l'entrée des Pauvres à l'Hôpital Général de Ville-Marie, 1694-1796*.
- [61] ASGM, G02,B,1,21 *Registre des Pauvres Décédez Dans L'hôpital Gnal De Montréal A Ville Marie, 1725-1795*.
- [62] ASGM, G02,B,8,02 *Registre des sépultures, 1759-1776*.
- [63] ASGM, G04,C,2,1,01 *Recettes et dépenses, 1747-1779*.
- [64] ASGM, *Ancien Journal*, no I, 1688-1857.
- [65] Olivier Grenouilleau, *Christianisme et esclavage*, Paris, Gallimard, 2021. Voir particulièrement la section « Dé-moralisation du débat et essor de l'esclavage colonial (1680-1780), p. 292-362.
- [66] Guy Frégault, *La Guerre de la Conquête*, Montréal, Fides, 1975; Karine Bellerose, *Les captifs britanniques en temps de guerre en Nouvelle-France aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles : Étude socio-politique et militaire*, m.a. (histoire), Ottawa, Université d'Ottawa, 2006; Louise Dechène, *Le*



*peuple, l'État et la guerre au Canada sous le Régime français*, Boréal, 2008; Ian K. Steele, *Setting all the Captive Free : Captures, adjustment, and recollection in Allegheny Country*, Montréal/Kingston, McGill-Queen's University Press, 2013; René Laliberté, « Prisonniers de guerre et captivité militaire à l'époque de la guerre de Sept Ans. Perspectives historiques et éléments de compréhension », dans Chloé Chevarie-Poirier et al. (dir.), *Actes du 18<sup>e</sup> colloque international étudiant du Département des sciences historiques de l'Université Laval, 21 au 23 février 2018*, Québec, Artefact, 2019, p. 111-130.

- [67] Voir l'exemple de la thèse farfelue développée par William Henry Foster dans son livre : *The Captors' Narrative. Catholic Women and Their Puritan Men on the Early American Frontier*. Ithaca: Cornell University Press, 2003 (Le troisième chapitre intitulé "The Hospital: Paradoxes of the Grey Sisters" témoigne d'une méconnaissance de l'idéologie de l'époque derrière les pratiques d'enfermement et du travail exigé des pensionnaires des hôpitaux généraux au sein de la métropole ou des colonies).
- [68] Laliberté, « Prisonniers de guerre », p. 121.
- [69] Dechêne, *Le peuple, l'État et la guerre*, p. 446.
- [70] Marcel Trudel, « Le destin de l'Église sous le régime militaire », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 11, no 1 (1957), p. 17.
- [71] Bellerose, *Les captifs britanniques en temps de guerre*, p. 149-150.
- [72] Micheline Dumont-Johnson, « Les communautés religieuses et la condition féminine », *Recherches sociographiques* 19, no 1 (1978), p. 83.
- [73] Sattin, p. 433.
- [74] Dominique Laperle, « Lived Religion among Montreal's Grey Nuns during the Vatican II Era: A Subject of Debate », *Religions*, vol. 12, no. 4: 226, <<https://doi.org/10.3390/rel12040226>>.
- [75] Dominique Laperle, « Le destin d'une sœur grise de Montréal dans la Prairie : contribution d'une "vie" anonyme au débat sur l'approche biographique en histoire ». *Études d'histoire religieuse*, vol. 85, 2019, p. 39-58.
- [76] Louise Bienvenue, « Pierres grises et mauvaise conscience. Essai historiographique sur le rôle de l'Église catholique dans l'assistance au Québec », *Études d'histoire religieuse*, vol. 69, p. 9-28.



## Bibliographie

### Archives des Sœurs Grises de Montréal

- *Feuilles volantes, dispositions avec lesquelles on doit se comporter*, art. 14, 1755.
- *Ancien Journal*, vol. 1, 1688-1857.
- G02,B,1,06 *Registre de l'entrée des Pauvres à l'Hôpital de Ville-Marie*, 1694-1796.
- G02,B,1,21 *Registre des Pauvres Décédez Dans L'hôpital Gnal De Montréal A Ville Marie*, 1725-1795.
- G02,B,8,02 *Registre des sépultures*, 1759-1776.
- G04,C,2,1,01 *Recettes et dépenses*, 1747-1779.

### Livres et articles

- Bellerose, Karine, *Les captifs britanniques en temps de guerre en Nouvelle-France aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles : Étude socio-politique et militaire*, m.a. (histoire), Ottawa : Université d'Ottawa, 2006.
- Bienvenue, Louise, « Pierres grises et mauvaise conscience. Essai historiographique sur le rôle de l'Église catholique dans l'assistance au Québec ». *Études d'histoire religieuse*, vol. 69, 2003, p. 9–28.
- Brun, Josette, *Vie et mort du couple en Nouvelle-France. Québec et Louisbourg au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Montréal/Kingston, McGill-Queen's University Press, 2006.
- Caulier, Brigitte, « Bâtir l'Amérique des dévots. Les confréries de dévotion montréalaises depuis le régime français », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 46, no 1, 1992, p. 45-66.
- Cliche, Marie-Aimée, « La confrérie de la Sainte-Famille à Québec sous le régime français, 1663-1760 ». *Sessions d'étude - Société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, vol. 43, 1976, p. 79–93.
- Cliche, Marie-Aimée, « Les confréries dans le gouvernement de Québec sous le Régime français », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 39, no 4, p. 491–522.
- D'Allaire, Micheline, « L'originalité de l'œuvre sociale des Congrégations Religieuses de Montréal aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles », *Études d'histoire religieuse*, vol. 59, 1993, p. 25–41.
- Dechêne, Louise, *Le peuple, l'État et la guerre au Canada sous le Régime français*, Montréal, Boréal, 2008.
- Deslandres, Dominique, Dickinson, John A. et Ollivier Hubert (dir.), *Les Sulpiciens de Montréal. Une histoire de pouvoir et de discrétion, 1657-2007*, Montréal, Fides, 2007.
- Deslandres, Dominique, « Femmes de Nouvelle-France », *Les Cahiers des Dix*, vol. 75, 2021, p. 311-344.
- Diefendorf, Barbara, *From Penitence to Charity*, Oxford, Oxford University Press, 2004.



- Dinet-Lecomte, Marie-Claude, « Les hôpitaux sous l'Ancien Régime : des entreprises difficiles à gérer? », *Les Annales. Histoire, économie & société*, vol. 18, no 3, 1999, p. 527-545.
- Dufrost, Abbé Charles Marie-Magdeleine, *La Vie de Madame d'Youville, fondatrice des sœurs de la Charité à Montréal* [s.d.], Québec, Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec, 1924-1925, p. 361 à 376.
- Dumont-Johnson, Micheline, « Les communautés religieuses et la condition féminine », *Recherches sociographiques*, vol. 19, no 1, 1978, p. 79-102.
- Faillon, Étienne-Michel, *Vie de Mme d'Youville, fondatrice des Sœurs de la Charité de Villemarie dans l'île de Montréal, en Canada*, Villemarie [Montréal], 1852.
- Fauteux, Ægidius, « Un médecin irlandais à Montréal avant la Cession », *Bulletin de Recherche Historique*, XXIII, no 10 (octobre 1917), p. 303-311; no 11 (novembre 1917), p. 333-338; no 12 (décembre 1917), p. 356-372.
- Fauteux, Albina, *Marguerite d'Youville, fondatrice et première supérieure des sœurs de la Charité (sœurs grises)*, Montréal, Hôpital Général de Montréal, 1929.
- Ferland-Angers, Albertine, *Mère d'Youville. Première fondatrice canadienne*, Montréal, Centre Marguerite-d'Youville, 1977 [1945].
- Ferland-Angers, Albertine « Varennes, berceau d'une sainte ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 13, no 1, 1959, p. 3-17.
- Ferland-Angers, Albertine « Une femme a passé... », *Rapport - Société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, vol. 28, 1961, p. 37-44.
- Ferrier, Pauline, « Les actions de charité de Marie de Maupeou (années 1690-années 1710) : miroirs des capacités juridiques, économiques et sociales des femmes nobles du XVII<sup>e</sup> siècle », *Circé. Histoire, savoirs, sociétés*, vol. 6, no 1, 2015, <http://www.revue-circe.uvsq.fr/numeros-publies/numero-6>.
- Frégault, Guy, *François Bigot, administrateur français*, Montréal, Les Études de l'Institut d'histoire de l'Amérique française, 1948.
- Frégault, Guy, *La Guerre de la Conquête*. Montréal : Fides, 1975.
- Gadoury, Lorraine, *La noblesse en Nouvelle-France, familles et alliances*, Montréal, HMH Hurtubise, 1992.
- Garnier, Claire, « Comment une religieuse soigne-t-elle le corps d'un homme? Clôture religieuse et action hospitalière dans l'espace français aux xvii<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> siècles », dans Heullant-Donat, Isabelle, et al. (dir.), *Enfermements. Volume III : Le genre enfermé. Hommes et femmes en milieux clos (xiii<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2017, pp. 127-144, <<http://books.openedition.org/psorbonne/71947>>.
- Gervais, Diane « À chacune son rang. Les « filles données » des sœurs grises 1855-1905 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 68, no 1-2, 2014, p. 7-23.



- Gousse, Suzanne « Marie Catherine Demers Dessermon (1698-1785), cofondatrice oubliée : interrogations sur le pouvoir d'effacement d'une religieuse montréalaise », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 63, no 2-3, 2009, p. 243-273.
- Gray, Colleen, *The Congrégation de Notre-Dame, Superiors, and the Paradox of Power, 1693-1796*, Montréal/Kingston, McGill-Queen's University Press, 2008.
- Grenouilleau, Olivier, *Christianisme et esclavage*, Paris, Gallimard, 2021.
- Gutton, Jean-Pierre, *La société et le pauvre en Europe (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Presses universitaires de France, 1974.
- Gutton, Jean-Pierre, *Pauvreté, cultures et ordre social : Recueil d'articles*. Nouvelle édition [en ligne]. LARHRA, 2006 (généré le 28 juillet 2022). <<http://books.openedition.org/larhra/916>>.
- Lambert, Serge, *Entre la crainte et la compassion. Les pauvres à Québec au temps de la Nouvelle-France*, Québec, GID, 2001.
- Larin, Robert, « La noblesse de la Nouvelle-France : un fait social accaparé par le pouvoir royal », *Histoire, Économie & Société*, vol. 37, no 3, 2018, p. 64-76.
- *L'Hôpital Général des Sœurs de la Charité (Sœurs Grises). Depuis la fondation jusqu'à nos jours*, tome 1 (1642-1821), Montréal, Sœurs Grises de Montréal, 1916.
- Lacelle, Claudette, « DUFROST DE LAJEMMERAIS, MARIE-MARGUERITE », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 4, Université Laval/University of Toronto, 2003- , consulté le 25 juillet 2022, <[http://www.biographi.ca/fr/bio/dufrost\\_de\\_lajemmerais\\_marie\\_marguerite\\_4F.html](http://www.biographi.ca/fr/bio/dufrost_de_lajemmerais_marie_marguerite_4F.html)>.
- Laliberté, René, « Prisonniers de guerre et captivité militaire à l'époque de la guerre de Sept Ans. Perspectives historiques et éléments de compréhension », dans Chevarie-Poirier, Chloé et al. (dir.), *Actes du 18<sup>e</sup> colloque international étudiant du Département des sciences historiques de l'Université Laval, 21 au 23 février 2018*, Québec, Artefact, 2019, p. 111-130.
- Laperle, Dominique « Le destin d'une sœur grise de Montréal dans la Prairie : contribution d'une « vie » anonyme au débat sur l'approche biographique en histoire », *Études d'histoire religieuse*, vol. 85, no 1-2, 2019, p. 39-58.
- Laperle, Dominique, « Lived Religion among Montreal's Grey Nuns during the Vatican II Era: A Subject of Debate », *Religions*, vol. 12, no. 4: 226, <<https://doi.org/10.3390/rel12040226>>.
- Laperle, Dominique, « La question des esclaves de mère Marguerite d'Youville et de l'Hôpital Général de Montréal dans les notices de Wikipédia », [blogue], *Société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, mis en ligne le 14 mars 2022, <<https://schec.ca/la-question-des-esclaves>>.
- LeBlond, Sylvio « Le genou malade de Madame D'Youville », *Les Cahiers des dix*, no 41, 1976, p. 43-59.



- Mitchell, Estelle, *Le vrai visage de Marguerite d'Youville (1701–1771)*, Montréal, Beauchemin, 1973.
- Mitchell, Estelle, *Elle a beaucoup aimé*, Montréal, Fides, 1957.
- Plamondon, Lilianne, « Une veuve d'affaire en Nouvelle-France : Marie-Anne Barbel, veuve Fornel », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 31, no 2, 1977, p. 165-185.
- Robert, Lucie « Sa vie n'est pas son œuvre. Figures féminines dans les vies québécoises », *Recherches sociographiques*, vol. 44, no 3 2003, p. 433–453.
- Sattin, Antoine, *Vie de madame Youville, fondatrice et première supérieure des Sœurs de la Charité de l'Hôpital Général de Montréal, communément nommées sœurs grises, dédiée à cette même communauté [1828]*, Québec, Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec, 1928-1929, p.: 367-436.
- Sapoznik-Evans, Karlee A. « Des lacunes en historiographie : La Vérendrye dans une perspective de relations homme-femme, de relations raciales et d'esclavage au début du Canada français, 1731-1749 ». *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 29, no 2, 2017, p. 457–487.
- Simpson, Patricia, *Marguerite Bourgeoys et Montréal, 1640-1665*, Montréal/Kingston, McGill-Queen's University Press, 1999.
- Simpson, Patricia, *Marguerite Bourgeoys et la Congrégation de Notre-Dame*, Montréal/Kingston, McGill-Queen's University Press, 2007.
- Steele, Ian K., *Setting all the Captive Free : Captures, adjustment, and recollection in Allegheny Country*, Montréal/Kingston, McGill-Queen's University Press, 2013.
- Trudel, Marcel, « Le destin de l'Église sous le régime militaire », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 11, no 1, 1957, p. 10-41.
- Trudel, Marcel, « L'attitude de l'Église catholique vis-à-vis l'esclavage au Canada français », *Report of the Annual Meeting/Rapports annuels de la Société historique du Canada*, vol. 40, no 1, 1961, p. 28–34.
- Trudel, Marcel, *Deux siècles d'esclavage au Québec*, suivi du *Dictionnaire des esclaves et leurs propriétaires au Canada français* (sur CD-ROM). Montréal : Hurtubise HMH, 2004.